

Conseil National du Commerce

Compte-rendu

Paris, le 27 mars 2025

Date de la séance : vendredi 21 mars 2025

1- État des lieux du marché de la réparation

- Croissance du marché de la réparation (étude Xerfi) : En 2023, le marché de la réparation (5 segments de produits étudiés) pesait **3,1Md€ avec une croissance de +20% depuis 2021**. Perspectives du marché de la réparation : Le marché devrait croître de 4% d'ici 2026, avec des segments qui tireront la croissance : l'électroménager, les matériels informatiques et les vélos.

- Besoin d'accompagnement coordonné de l'offre de réparation (GT interministériel initié par la DGE) quand les récents dispositifs (fonds réparation et indice réparabilité/durabilité) incitent la demande de réparation et au regard de la pénurie de réparateurs : besoin de +20 000 réparateurs estimé par le SGPE (métier en tension). Les messages clés de l'analyse de la DGE :

- Le nombre de réparateurs est en constante augmentation depuis 2019 mais **l'offre de réparateurs est inégalement répartie sur le territoire** (l'IdF est la région la moins dotée). 1 réparateur traditionnel sur 2 a + de 50 ans.
- Les métiers de la réparation dans les enseignes du commerce séduisent de + en + de salariés **où les perspectives de rémunération sont désormais plus attractives.**

2- Freins au développement de la répartition dans les enseignes

- Besoins de compétences : reste à charge conséquent ≈40k€ par réparateur formé pour l'entreprise ;

- Besoin de simplification/de réorientation des aides à la réparation ;

- Freins à l'expansion de la réparation en magasin : saisonnalité de la demande de réparation selon les produits, rentabilité de l'acte de réparation non systématique, difficultés organisationnelles liées à la formation et à l'espace en magasin ;
- Besoin d'un écosystème dynamique et rentable de la réparation.

3- Leviers envisagés

- Instaurer une TVA à taux réduit sur les services de réparation pour renforcer la rentabilité du modèle ;
- Rendre éligibles les modèles d'abonnement aux fonds réparation ;
- Accompagner l'offre/la formation des réparateurs via les fonds réparation ;
- Simplifier l'accès aux dispositifs de cofinancement de la formation des réparateurs (porte d'entrée/interlocuteur unique) ;
- S'assurer de la bonne adéquation de l'offre de formation avec les besoins en compétence. Faciliter la reconnaissance validation des acquis ;
- Favoriser l'écoconception des produits pour les rendre réparables ;
- Sensibiliser les consommateurs, dès le plus jeune âge, à la réparation.

4- Autres informations :

Programmation des prochaines réunions :

SECONDE MAIN  31 janvier 2025  9h30-11h30  Visio et présentiel	VRAC  13 février 2025  14h-16h  Visio et présentiel	MAGASIN CIRCULAIRE  9 juillet 2025  9h30-11h30  Visio et présentiel
REPARATION 21 mars 2025 9h30-11h30  Visio et présentiel	CONSIGNE/REEMPLOI  10 avril 2025 14h-16h  Visio et présentiel	
ABONNEMENT/LOCATION  14 mai 2025  9h30-11h30  Visio et présentiel	INVENDUS/RECYCLAGE 20 juin 2025 9h30-11h30  Visio et présentiel	

Contributions/ témoignages :

Vous pouvez transmettre vos contributions et propositions d'intervention lors des prochaines réunions au CNC ou directement à Emily Mayer et Yohann Petiot.

Lien contributions : [tableau contributions](#)

Contacts :

Rapporteurs :

- Emily MAYER: Emily.MAYER@circana.com
- Yohann Petiot : ypetiot@alliancecommerce.org

Conseil national du commerce :

- Angélique Bernia : invitation.cnc@cabinets.finances.gouv.fr